



Pommier / Poirier

N°08
02/04/2026



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN

FREDON 47

e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ

CIA 17/79

julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD

CDA 19

sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

**Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables sera important lors du prochain épisode pluvieux et le risque pourrait être élevé.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours et les conditions de températures annoncées pour le début de la semaine prochaine sont favorables.
- **Tordeuse orientale** : le vol est en cours en zone Aquitaine et Sud Charentes mais les captures sont actuellement faibles. Les éclosions pourraient débuter à partir du début de semaine prochaine (7-10 avril).
- **Carpocapse des pommes** : installation des pièges à prévoir.
- **Puceron cendré** : à surveiller.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention**

« **extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA** »

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes













































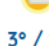



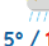

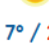

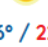


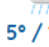
Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été inférieures de -0.5 à -4°C aux normales de saison. Selon les postes, des températures minimales comprises entre -0.4 à 9.4°C et des maximales entre 11 et 18°C ont été relevées. Côté précipitations, selon les stations 1 à 16 mm ont été enregistrés lors des pluies qui sont intervenues les 28 et 30 mars et le 1^{er} avril.

Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, selon les secteurs, des températures minimales comprises entre -2.4 et 5.6°C et des maximales entre 8 et 15.6°C ont été relevées. Selon les stations, 4 à 22 mm ont été enregistrés suite aux pluies intervenues entre le 26 mars et le 1^{er} avril.

Prévisions (source : Météo France)

Pour les prochains jours, des températures en hausse sont prévues, elles vont passer au-dessus des normales de saison (elles pourraient dépasser les 25°C le lundi 6 avril). Des passages pluvieux sont annoncés en milieu de semaine prochaine.

	VENDREDI 03	SAMEDI 04	DIMANCHE 05	LUNDI 06	MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09
Ste Livrade sur Lot (47)	 7° / 18° ▲ 15 km/h	 5° / 24° ▼ 5 km/h	 7° / 23° ▲ 10 km/h	 7° / 28° ▼ 20 km/h	 11° / 24° ▼ 20 km/h	 8° / 16° ▲ 15 km/h	 6° / 18° ▲ 20 km/h 45 km/h
Pompignac (33)	 8° / 17° ▶ 20 km/h	 5° / 23° ▼ 10 km/h	 9° / 21° ▼ 10 km/h	 8° / 27° ▼ 20 km/h	 12° / 24° ▲ 20 km/h 40 km/h	 8° / 15° ▲ 15 km/h	 6° / 17° ▲ 20 km/h 55 km/h
Bergerac (24)	 5° / 17° ▶ 15 km/h	 4° / 23° ▶ 5 km/h	 5° / 22° ▲ 10 km/h	 7° / 28° ▼ 20 km/h	 12° / 26° ▲ 20 km/h 40 km/h	 8° / 17° ▲ 15 km/h	 6° / 18° ▲ 20 km/h 45 km/h
Jonzac (17)	 6° / 16° ▶ 20 km/h	 8° / 23° ▶ 15 km/h	 7° / 20° ▲ 15 km/h	 6° / 27° ▼ 20 km/h	 13° / 25° ▶ 20 km/h 40 km/h	 7° / 17° ▲ 20 km/h	 5° / 17° ▲ 20 km/h 55 km/h
Orthez (64)	 6° / 17° ▲ 15 km/h	 4° / 24° ▶ 20 km/h	 7° / 22° ▶ 10 km/h	 7° / 27° ▼ 15 km/h	 10° / 26° ▶ 20 km/h 55 km/h	 7° / 14° ▲ 10 km/h	 6° / 17° ▲ 20 km/h 45 km/h
Voutezac (19)	 3° / 16° ▲ 15 km/h	 5° / 21° ↻ 5 km/h	 5° / 22° ▲ 10 km/h	 7° / 26° ▼ 15 km/h	 13° / 24° ▲ 20 km/h	 9° / 18° ▲ 10 km/h	 7° / 16° ▲ 20 km/h 45 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 3° / 13° ▶ 15 km/h	 4° / 19° ▼ 10 km/h	 3° / 21° ▲ 10 km/h	 3° / 24° ▼ 20 km/h	 9° / 23° ▲ 20 km/h 40 km/h	 10° / 15° ▲ 10 km/h	 5° / 15° ▶ 20 km/h 50 km/h
Méasnes (23)	 3° / 14° ▶ 20 km/h	 7° / 21° ▲ 20 km/h	 9° / 18° ▼ 15 km/h	 6° / 22° ▼ 20 km/h	 11° / 23° ▶ 20 km/h 40 km/h	 9° / 13° ▲ 20 km/h	 5° / 13° ▼ 25 km/h 55 km/h

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques



Stades du pommier		Variétés concernées par zones et départements				
		Zone Aquitaine		Zone Charentes		Zone Limousin
		47	33	Sud 24	Sud 16, Sud 17	19, Sud 87, Est 24
D BBCH 55 Apparition des boutons floraux						Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy
D3 BBCH 56 Apparition des boutons floraux		Canada, Chantecler, Golden, Gala				Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina
E BBCH 57 Les sépales laissent voir les pétales		Canada, Chantecler, Golden, Gala				Chantecler, Ste Germaine, Canada, Mandy, Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya	Golden, Chantecler, Gala	Gala, Granny	Chantecler, Golden, Canada, RubINETTE, Gala, Jonagold	Golden, Gala, Evelina, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
F BBCH 60 Première fleur		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya	Golden, Chantecler, Gala	Gala, Granny, Pink Lady	Gala, Jonagold, Goldrush, Granny	Granny, Opal, Inogo, Lafayette
F2 BBCH 64 Pleine floraison		Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya		Granny, Pink Lady	Granny, Pink Lady	
G BBCH 65 Chute des premiers pétales		Braeburn, Pink Lady, Joya		Pink Lady		



Stades du poirier		Variétés concernées par zones et départements			
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin
		47	33	Sud 16, Sud 17	19
E2 BBCH 59 Les sépales laissent voir les pétales		Comice			
F BBCH 60 Première fleur		Comice, William's, Conférence	William's		Conférence, Comice, William's
F2 BBCH 64 Pleine floraison		Comice, William's, Conférence	Comice, William's	Comice, Conférence, William's	Conférence, Comice, William's, Harrow Sweet
G BBCH 65 Chute des premiers pétales		Comice, William's, Conférence, Passe Crassane, Harrow Sweet	Comice, William's	Conférence, William's	William's, Harrow Sweet
H BBCH 67 Chute des derniers pétales		Passe Crassane, Harrow Sweet	Passe Crassane		Harrow Sweet
I BBCH 70 Nouaison		Passe Crassane, Harrow Sweet	Passe Crassane		



- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Les premières taches de tavelure ont été observées en ce début de semaine sur variété à débourrement précoce en Lot-et-Garonne, elles seraient liées aux contaminations engendrées par les pluies des 10-11 mars.

Suivis des projections d'ascospores

En Aquitaine, les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors des pluies des 28 et 30 mars.

En Limousin, de nombreuses projections ont été observées sur les lames du capteur Type Marchi de COOPLIM situé dans un verger à Voutezac (19) : 1600 spores samedi 28 mars, 350 spores lundi 30 mars et 120 spores mercredi 1^{er} avril.



Taches de tavelure

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

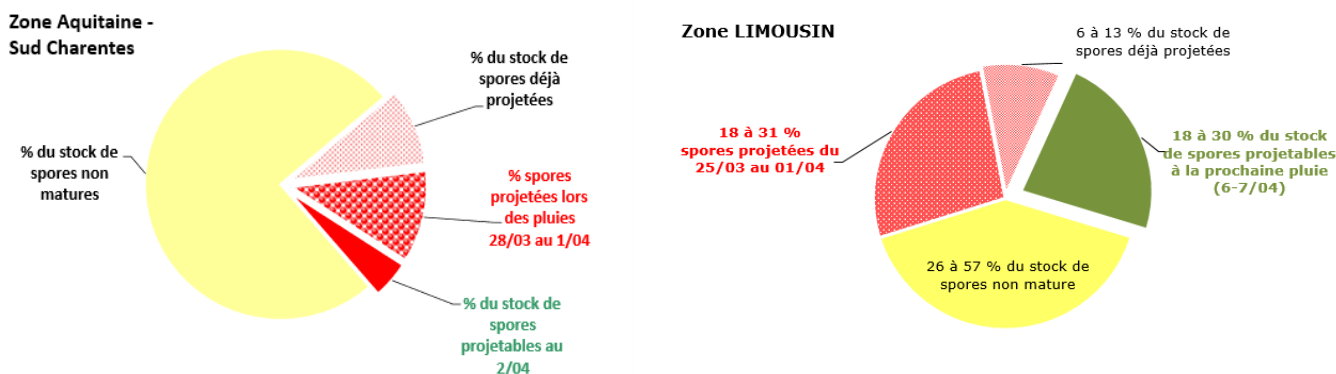
Données de modélisation

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, seules les pluies du 30 mars et du 1^{er} avril ont pu engendrer localement des contaminations de niveau « léger » du fait que la durée d'humectation a été plus longue que lors des jours précédents.

Sur la zone Aquitaine - Sud Charentes, la maturation journalière s'accélère, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 1.5 à 3 % par jour. Le potentiel de spores projetables, oscille à ce jour entre 2 et 7 % du stock annuel en fonction de la date de la dernière pluie.

En zone Limousin, le stock de spores progresse de 3.6 à 6.7 % par jour selon les secteurs.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI®



Le modèle RIM-Pro® prévoit sur les secteurs Aquitaine et Charentes, un risque faible pour les pluies en cours et un risque extrême pour les pluies du 7 au 9 avril. Sur le secteur Limousin, il prévoit un risque important pour les pluies en cours et également un risque extrême pour les pluies qui débuteraient à partir du 7 avril.

Evaluation du risque

La maturation des périthèces de tavelure s'accélère et le stock de spores projetables va augmenter rapidement. Le potentiel de spores projetables à la prochaine pluie sera important et **le risque pourrait être élevé** si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

• Chancres

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les risques de contaminations sont continuels en période de pluie dès la présence de portes d'entrée sur l'arbre (plaies de tailles, gonflement des bourgeons, floraison, cueillette, chute des feuilles, grêle ...).

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, risque de contaminations lors de périodes humides..

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 **Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours.

Les températures annoncées pour le début de semaine prochaine (températures maximales supérieures à 24°C) sont favorables aux infections.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avèrent favorables au développement de la maladie.

Des contrôles visuels sont indispensables pour détecter rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées). Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

- **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

- **Moniliose (*Monilia laxa*)**

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés depuis quelques années sur certaines parcelles à partir de fin avril.

Certaines variétés sont particulièrement sensibles (Granny, Braeburn, Juliet...). Le bouquet floral brunit et entraîne parfois le dessèchement du rameau.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles en période de floraison, risque de contaminations lors de conditions humides.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en supprimant les rameaux moniliés.

- **Botrytis de l'œil (*Botrytis cinerea*)**

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

Evaluation du risque

Les conditions humides annoncées pour la semaine à venir pourraient être favorables.

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

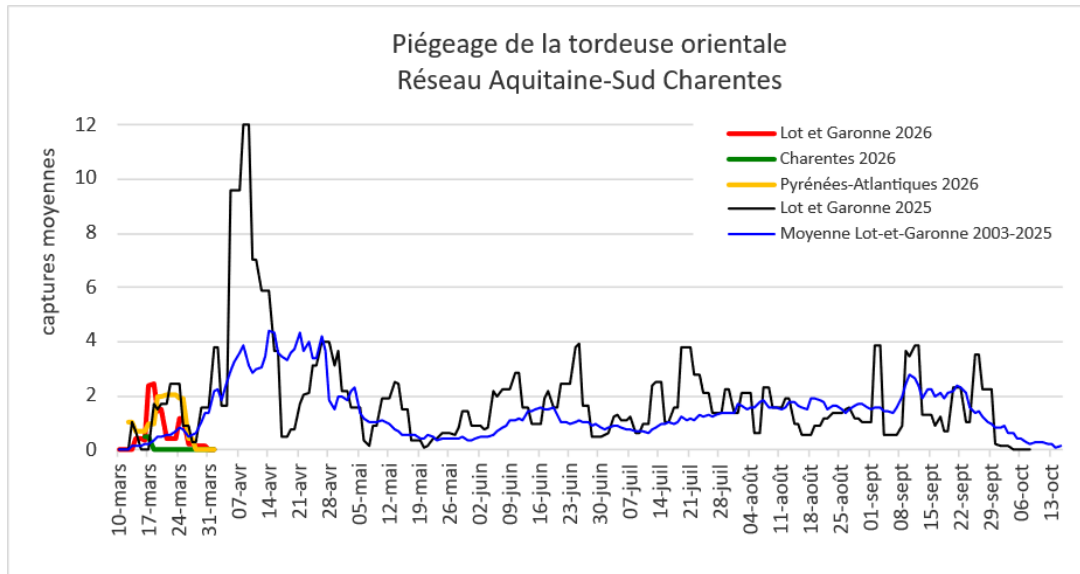
Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

Evaluation du risque

Les conditions pourraient être favorables lors des prochaines pluies annoncées.

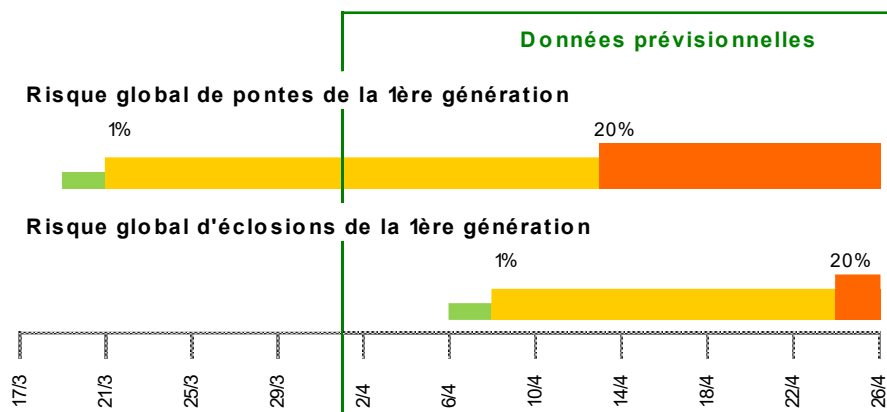
- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, les captures sont en nette diminution depuis la fin de semaine dernière suite à la baisse des températures.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 3 à 4 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient s'intensifier à partir des 11-14 avril, les éclosions pourraient débuter à partir des 7-10 avril et s'intensifier à partir des 22-27 avril.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours mais les conditions fraîches et venteuses de ces derniers jours ont limité le vol et les pontes. Les éclosions pourraient débuter à partir du début de la semaine prochaine.

Zone Limousin : le réseau de piégeage se met en place.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril). Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



- **Carpocapse des pommes** (*Cydia pomonella*)

Selon nos simulations, les premiers papillons pourraient émerger à partir des 16-21 avril en situations précoces.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer à partir de la semaine prochaine.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Tordeuses de la pelure**

Les tordeuses de la pelure, *Capua* (*Adoxophyes orana*) et *Pandemis* (*Pandemis heparana*) hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Dans nos parcelles de référence, quelques dégâts de chenilles défoliatrices ont été observés mais nous n'avons pas noté la présence de tordeuses.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Puceron cendré du pommier** (*Dysaphis plantaginea*)

Dans nos parcelles de référence où une gestion spécifique contre les pucerons a été mise en œuvre avant fleur, de rares foyers sont observés.

Au niveau des foyers, les colonies se développent.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

Le puceron lanigère hiverne sous forme larvaire au niveau des racines, des broussins, des chancre et des nodosités sur rameaux. Sa reprise d'activité est en cours.

L'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* est un auxiliaire qui contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles. Les premiers adultes ont été observés.

📖 Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur



Pucerons lanigères

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours en zone Aquitaine.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges doivent être en place.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol.

Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



Hoplocampe du pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

En parcelle sensible (secteur Lot-et-Garonne), les premiers dégâts d'anthonome du pommier commencent à être visibles : les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent, prennent l'aspect d'un clou de girofle et une larve peut être observée à l'intérieur des boutons desséchés.



Dégât d'anthonome sur boutons et larve d'anthonome dans le bouton

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Les dégâts sur boutons commencent à être visibles. Période d'observation des dégâts.

📖 Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur



- **Psylle du poirier** (*Cacopsylla pyri*)

Dans nos parcelles de référence, les populations sont relativement faibles. Des larves âgées et de jeunes adultes de psylle ont été observés en début de semaine.

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération va débuter.

Seuil indicatif de risque : en post floraison, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.



Adultes de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 **Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours avec des prises relativement faibles jusqu'à présent. Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*)

Ce ravageur secondaire hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouverts d'excréments.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours. Quelques adultes sont observés en parcelles de pommiers à forte pression.

📖 **Consultez la fiche « [Tigre du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Acariens rouges**

Les éclosions d'œufs d'acariens rouges se poursuivent. Selon nos simulations, le stade 50 % d'éclosions pourrait être atteint à partir des 10-12 avril en situations précoces.





Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

• Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectuera en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

Lors des battages, la présence de rhynchites peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises.

Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1 mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).



Rhynchite

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Consultez la fiche « [Rhynchites frugivores](#) » du Guide de l'Observateur

• Charançons phyllophages et rhynchites

La présence de charançons phyllophages a été notée cette semaine sur le secteur des Charentes. La reprise d'activité des charançons phyllophages et des rhynchites coupe-bourgeons débute. Ces ravageurs secondaires sont souvent ponctuels mais ils peuvent être problématiques sur jeunes vergers.

• Auxiliaires

Des araignées, des syrphes (adultes, nombreux œufs et jeunes larves), des micro-hyménoptères et des œufs de chrysopes ont été observés cette semaine.



Œufs et larve de syrphé, œuf de chrysope et micro-hyménoptère

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Retrouvez les dispositions réglementaires et d'autres informations pour la protection des abeilles et des pollinisateurs dans la [Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs et réglementation de 2023](#).

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)



Abeille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Gel

En Zone Limousin, les températures nocturnes du 26 au 29 mars ont été moins basses que prévues, entre 0 et -2.7°C. Les vergers équipés en aspersion sur frondaison dans les zones les plus froides ont pu être protégés notamment les nuits du 26 et 27 mars.

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

